



Insultes suite à infidélité

Par **mimouche**, le **20/12/2013** à **19:52**

Bonjour,rnrnDepuis avril 2013, j'ai découvert que mon mari avait une liaison avec une de ses collègues de travail. Je m'en doutais un peu mais il a toujours nié les faits.rnJusqu'à ce que je l'attrape au téléphone avec elle.rnS'en est suivi une belle dispute et une annonce en divorce de mon mari.rnrnJe lui ai demandé de quitter le domicile conjugal et j'ai décharger ma rage sur eux deux... En les insultant tous les deux. Eux ne se sont pas gênés pour m'insulter également.rnrnJ'ai été accuser (à tort) de téléphoner en plein nuit aux parents de sa nouvelle copine.... rnrnEt maintenant, après une main courante, il a décidé de porter plainte contre moi... car j'ai dit à un ami commun que ses parents étaient fous et que j'ai subi (malheureusement) un avortement en mars 2013 (qui d'après eux, et de la faute de sa copine....) rnrnAujourd'hui, à cause de tout cela, ils rencontrent des problèmes dans leur travail et veulent faire retomber ca sur moi.rnrnQu'est ce que je risque? Répondez moi, car mon ex-mari me menace de faire une dossier béton contre moi pour la présentation en conciliation qui aura lieu en février 2014.rnrnMerci

Par **aguesseau**, le **20/12/2013** à **20:39**

bjr,rnmême si votre mari obtient un divorce pour faute ce qui n'est pas certain si c'est lui qui vous trompait, cela n'a de nos jours aucune conséquence.rnmême un époux fautif peut obtenir une prestation compensatoire.rnje vous conseille de chercher un avocat spécialisé dans cette matière car un avocat est obligatoire pour un divorce.rncdt